



Le bruit des enfants dans la résidence

Par **BAGARRE**, le **28/06/2011** à **15:41**

Bonjour,
j'habite au 3e étage sans ascenseur d'une résidence fermée au calme avec mon mari et mes deux enfants 4 et 7 ans.

Une affiche est mise en place pour limiter la circulation, les va et viens interminables, les salissures des murs et les bruits des enfants.

Je voudrais savoir si je peux m'opposer à une revendication de vieux qui ont oublié qu'ils ont été enfant.

Sachant qu'un enfant est un enfant et que le bruit ne peut être évité même pour une grande personne sauf si c'est volontaire.

Puis-je me plaindre et revendiquer l'annulation en raison d'une liberté qui est tout propre à chacun.

De plus, comme la fille du représentant syndical des copropriétaires ne nous supporte pas. Tout est fait pour nous réduire au silence.

D'ailleurs, pas mal de collocataires ont interdit à leur enfant de sortir par peur de repressailles.

Le 25 juin 2011, ils nous ont menacé de vives voix.
L'intervention de la police était obligatoire.

Merci de votre synthèse,

Cordialement,

Elisabeth

Par **mimi493**, le **28/06/2011** à **15:43**

Personne n'a à subir le bruit des autres, même des enfants.
A vous de les éduquer pour qu'ils ne hurlent pas dans les couloirs de l'immeuble et que leurs activités dans le logement correspondent à l'isolation phonique des logements.

[citation]une revendication de vieux qui ont oublié qu'ils ont été enfant.
[/citation] ou plutôt qui se souviennent qu'un enfant ça s'éduque, qu'il est normal que les parents lui apprennent les bonnes manières.

Par **corimaa**, le **28/06/2011** à **15:54**

Cette circulaire est un rappel du règlement intérieur. Les enfants n'ont pas à jouer, hurler ou se regrouper dans les parties communes. J'ai des enfants et je peux vous dire que je ne supporte pas les bruits des enfants qui hurlent en bas de l'immeuble alors qu'ils n'ont rien à y faire.

Aux parents de trouver de bonnes activités à leurs enfants, aller les promener ailleurs.

Par **mimi493**, le **28/06/2011** à **17:01**

Perso, il y a des enfants qui jouent dans le parking, ils ne hurlent pas et ne dérangent personne (et avec un ballon en mousse pour ne pas abimer les voitures)
Tout dépend des parents.

Par **corimaa**, le **28/06/2011** à **18:29**

[citation]il y a des enfants qui jouent dans le parking, ils ne hurlent pas [citation]

Tout dépend des enfants aussi :))) Chez moi ils ne savent pas jouer sans hurler ! Et ça me herisse :(